

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ**

**L'an deux mil VINGT TROIS**

**Le 16 Mars à 19h00**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 09 mars 2023

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M DESBENOIT Bernard, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 33

Nombre de votants : 39

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, M MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M DURANTIN Michel, Mme URBAIN Sandrine, M LE PAGE Clément (remplacé par M DESBENOIT Bernard), Mme TROUILLET Nelly, M CHENAUD Fabrice, Mme LARDET Anne Sophie.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, Mme BOURNEZ Christine à M FAYOLLE Jean, M DURANTIN Michel à Mme FEJARD Carole, Mme URBAIN Sandrine à M HERTZOG Etienne, Mme TROUILLET Nelly à M JARSAILLON Philippe, M CHENAUD Fabrice à Mme CALLSEN Marie-Christine

Election d'un secrétaire de séance : Mme GASDON Christine (Boyer)

**N°2023/N°051**

**OBJET : VOTE DE BUDGET PRIMITIF ANNEXE ZAE ST DENIS DE CABANNE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le débat d'orientations budgétaires du 16 Février 2023,

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve et arrête le budget primitif de l'exercice 2023 en équilibre section par section aux sommes ci-après :

<b>BUDGET PRIMITIF « ZAE St Denis » 2023</b>		
	DEPENSES	RECETTES
<b>Section d'investissement</b>	<b>507 090.00</b>	<b>507 090.00</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>493 722.14</b>	<b>493 722.14</b>

La Secrétaire de séance  
Représentant de la commune de Boyer  
Mme Christine GASDON



Le Président de la Communauté  
De Communes  
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20230316-N2023-051-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2023